

Imprégnation incolore Anti-U.V. nouvelle génération

S'applique avant le Protecteur Anti-U.V. Blanchon

Application directe sur tous bois

Spécial mélèze, red cedar, douglas et toutes essences de bardage

Non filmogène
Ne jaunit pas

Sans odeur,
Sec en 4 h

Extérieur
Intérieur

Conditionneur Ultra Haute Protection Anti-U.V. incolore

DESTINATION ET PRÉSENTATION

- Imprégnation incolore anti UV nouvelle génération, le CONDITIONNEUR ANTI-U.V. INCOLORE BLANCHON ULTRA HAUTE PROTECTION constitue une véritable barrière Anti-U.V. incolore pour bardages, claustras et ouvrages extérieurs.
- Sa formulation en phase aqueuse le rend insensible à l'acidité naturelle de certaines essences et permet donc son application directe sur tous les bois (y compris thermotraités et autoclavés) :
 - RÉSINEUX (red cedar, mélèze, douglas, pin, etc.),
 - EXOTIQUES (ipé, teck, bangkirai, cumaru, etc.),
 - BOIS DE PAYS (acacia, peuplier, etc.).
- Les deux agents Anti-U.V. qui assurent au CONDITIONNEUR son efficacité inégalée sont fixés sur les fibres du bois par des résines Aqua-Polyuréthanes non filmogènes qui assurent une adhérence parfaite sur tous les bois et une préparation idéale pour la finition indispensable : le PROTECTEUR ANTI-U.V. INCOLORE BLANCHON ULTRA HAUTE PROTECTION.
- Le CONDITIONNEUR, répondant aux critères écologiques les plus sévères, ne contient qu'un taux extrêmement bas de C.O.V.⁽¹⁾ (strictement nécessaire à son séchage parfait dans toutes conditions atmosphériques) et est respectueux de l'homme et de l'environnement.
- Le CONDITIONNEUR est naturellement incolore (l'aspect légèrement laiteux lors de l'application disparaît au bout de quelques minutes).

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Les bois doivent être nus, sains, propres et secs, sans traces d'anciens lasures, vernis, imprégnations, peintures, huiles, résine ou autres corps gras (poncer ou décaper si nécessaire avec le DÉCAPANT ACTIF'AQUA® BLANCHON, le DÉCAPANT BÂTIMENT 10' BLANCHON ou le DÉCAPANT DU PEINTRE CHRONO® BLANCHON).
- Dégraisser les bois exotiques ou résineux, si nécessaire, avec le DILUANT SYNTILAC BLANCHON ou de l'acétone. Un bois contaminé devra être gratté, nettoyé, puis traité avec TRAIT'PLUS® MU BLANCHON, traitement non gras en phase aqueuse. Laisser le traitement pénétrer et sécher 72h.
- Poncer les bois avec un abrasif grain 80 pour optimiser l'ouverture des pores.
- Dans tous les cas, dépoussiérer soigneusement les surfaces avant l'application.

MISE EN ŒUVRE ET APPLICATION

- Le CONDITIONNEUR est prêt à l'emploi. Ne pas diluer. Bien agiter avant utilisation. Ne pas appliquer en-dessous de 12°C. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas laisser plantes et aquariums dans les lieux où le produit est appliqué.
- Appliquer le CONDITIONNEUR dans le sens des fibres du bois, au spalter (brosse large) ou au rouleau, en apportant un soin particulier aux rainures, assemblages et extrémités (bois de bout). Une 2^e couche (après 4 h minimum) n'est nécessaire que sur essences très absorbantes, ou dans le cas d'expositions sévères.
- Le CONDITIONNEUR sera toujours recouvert par le PROTECTEUR ANTI-U.V. INCOLORE BLANCHON.
- Le CONDITIONNEUR ne s'applique que sur bois mis à nu. Il ne sera réutilisé lors d'une rénovation, que si l'ouvrage présente des détériorations qui ont éliminé le PROTECTEUR, mettant ainsi les fibres du bois au contact direct des UV et des intempéries.



Conditionneur Anti-U.V. incolore Ultra Haute Protection

Nettoyage des ustensiles

- Immédiatement après usage, avec de l'eau.
- Protégeons l'environnement :
 - Essorer soigneusement le matériel après l'application ; bien l'essuyer.
 - Le rincer avec très peu d'eau dans un récipient ; laisser cette eau s'évaporer.
 - Le résidu sec peut alors être jeté normalement à la poubelle.
 - Bien refermer l'emballage après l'usage.
 - Déposer le contenant vide en déchetterie.
 - Ne pas rejeter les résidus à l'égout.

SÉCHAGE

- Séchage "sec au toucher" : 1 heure environ.
- Séchage "recouvrable" : 4 heures environ dans des conditions normales.
- Recouvrir avec le PROTECTEUR dans un délai de 48 h maximum.

RENDEMENT

- 12 m² au litre par couche, selon la nature du support et sa porosité.

CONSERVATION

- Stocker à l'abri du gel [attention au stockage dans les véhicules].
- Reboucher soigneusement après utilisation.
- Conserver hors de portée des enfants.

DONNÉES TECHNIQUES

| | |
|-----------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| DESTINATION | IMPRÉGNATION ULTRA HAUTE PROTECTION, POUR LA PRÉSERVATION ANTI-U.V. DES BOISERIES EXTÉRIEURES ET INTÉRIEURES, CONSERVANT LA NUANCE ORIGINELLE DE L'ESSENCE DE BOIS Forme un SYSTÈME avec le PROTECTEUR ANTI-U.V. INCOLORE BLANCHON ULTRA HAUTE PROTECTION |
| TYPE DE RÉSINES | Acryliques en phase aqueuse |
| CLASSIFICATION AFNOR | Famille 1, classe 7b2 |
| DENSITÉ | 1,02 (à 20°C, selon NF T 30020) |
| FLUIDITÉ | 25 secondes (coupe 3) |
| INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES | Se reporter à la Fiche de Données de Sécurité (FDS) correspondante (disponible sur www.blanchon.com ou sur www.quickfds.com) |
| PIGMENTATION | Sans |
| SÉCHAGE HORS POUSSIÈRES | 1 heure environ à 20°C |
| RECOUVRABILITÉ | 4 heures environ, dans des conditions normales d'utilisation |

Fiche Technique diffusée par le Service Documentation le 06.10.2010, validée par le Service Technique le 06.10.2010 et la Direction Commerciale le 06.10.2010. Conçu, mis au point et fabriqué en France.

Les renseignements fournis par la présente Fiche Technique sont donnés de bonne foi, à titre indicatif. Ils ne sauraient en aucun cas induire une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité lors de l'utilisation de nos produits. Cette Fiche Technique annule et remplace toutes les versions antérieures.

⁽¹⁾Ce produit contient max. 50 g/l de C.O.V.

Blanchon, dans le cadre de sa démarche globale de respect de l'homme et de l'environnement a choisi d'éditionner ce document sur un papier 100% recyclé et écolabellisé et l'a confié à un imprimeur certifié Imprim'Vert.



28, rue Charles Martin - BP 105
69192 SAINT-FONS CEDEX (France)
Tél. 04 72 89 06 00 - Fax 04 78 70 07 18
Export Lines: Tel: (0033) 472 89 06 09
Fax: (0033) 472 89 06 02

BLANCHON S.A. - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 4 258 258 €
RCS LYON 390 112 886 - APE 2030 Z - E-mail : blanchon@blanchon.com
Sites internet : www.blanchon.com - www.lqeb Blanchon.com

Blanchon